

Pèlerinage diocésain à Alençon Lisieux du 4 au 5 novembre 2023 (soit 2 jours et 1 nuit)



Fiche d'informations

Date limite d'inscription : 12 octobre 2023

L'inscription au pèlerinage s'adresse à des personnes ayant la capacité de pouvoir marcher environ 5 kilomètres par jour et de tenir la position debout de façon prolongée. En s'inscrivant, le pèlerin atteste de cette capacité.

DESTINATION : Alençon et Lisieux

Date de départ : 4/11/2023 vers 6 heures. Apporter son pique-nique pour le déjeuner.

(le lieu sera communiqué ultérieurement pour tenir compte au mieux de la localisation des inscrits)

Date de retour : 5/11/2023 vers 18 heures

TRANSPORT :

Voyage en cars de tourisme.

Les documents nécessaires avec les horaires et les lieux de prise en charge seront remis en temps utile avant le début du voyage.

INSCRIPTION :

Le dossier est à retourner complet et signé accompagné du règlement au Service diocésain des pèlerinages avant le 12 octobre 2023.

Les dossiers complets reçus après cette date seront inscrits sur liste d'attente, par ordre d'arrivée. La validation de l'inscription se fera dans la limite des places restantes ou libérées par des annulations.

TARIFS :

	Prix total TTC par personne
Chambre simple	175 €
Chambre double	150 €
Famille de 3 personnes et plus	100 €

Ce prix est calculé sur la base de 40 participants minimum et établi sur la base des tarifs connus au 01/08/2023.

Le montant total du pèlerinage est à régler à l'inscription. Il peut être échelonné en plusieurs chèques avec un acompte de 70€ par personne à l'inscription. Les chèques sont à libeller à l'ordre de : « SERV DIO PELERINAGE – Alençon Lisieux ».

En cas de non-respect du paiement, la direction diocésaine des pèlerinages sera contrainte de constater l'annulation du contrat par le pèlerin et pourra exiger, sans mise en demeure préalable, l'application des pénalités d'annulation prévues ci-dessous.

Annulation par la direction diocésaine des pèlerinages : le pèlerinage peut être annulé par la direction diocésaine des pèlerinages ou l'agence de voyage co-organisatrice si le nombre minimum de 40 participants

n'est pas atteint : le pèlerin sera alors remboursé de toutes les sommes qu'il aura pu verser mais ne pourra pas prétendre à une indemnisation.

CE PRIX COMPREND, PAR PERSONNE :

- le transport en autocar de tourisme,
- l'hébergement en chambre partagée à l'Ermitage ou au foyer Sts Louis et Zélie Martin,
- la pension complète du dîner du premier jour au déjeuner du dernier jour. Prévoir le pique-nique du samedi midi,
- les frais de participation aux sanctuaires
- l'assurance assistance et rapatriement Mutuelle Saint Christophe,

Les activités faites par le pèlerin en dehors du programme proposé par la direction des pèlerinages ne sont pas couvertes par notre assurance.

CE PRIX NE COMPREND PAS :

- le déjeuner du samedi 4 novembre 2023 ni le dîner du dimanche 5 novembre 2023,
- les boissons, les cafés, les extras et les dépenses à caractère personnel ;
- les offrandes pour les célébrations ;
- le pré et le post acheminement jusqu'au lieu de départ de l'autocar ;
- tout ce qui n'est pas inclus dans « ce prix comprend ».

REVISION DU PRIX : voir les Conditions Générales de Participation

CONDITIONS D'ANNULATION :

Toute annulation doit être notifiée par lettre recommandée avec avis de réception, adressée au : Service diocésain des pèlerinages - 16 chemin de la Pelouse – 95300 PONTOISE.

La date de réception de la lettre recommandée est retenue en cas de litige pour calculer les frais d'annulation et le montant à rembourser. Les frais d'annulation sont calculés comme suit, sur la base d'une somme forfaitaire et/ou en pourcentage du prix total du voyage :

DATE D'ANNULATION	FRAIS D'ANNULATION par personne
Avant le 12/10/23	70 € non remboursables
Du 13/10/23 au 22/10/23	75% du prix total
Du 23/10 au 04/11/23	100% du prix total

RENSEIGNEMENTS :

Service diocésain des pèlerinages :
Evêché – 16 chemin de la Pelouse – 95300 PONTOISE
Tél. : 01 34 24 74 29 / 06 07 85 23 64
Mail : pelerinages95@catholique95.fr